

La gestion des questions affectives et sexuelles dans un foyer occupationnel

Jean-Pierre BRUN

Parler du handicap renvoie à la vulnérabilité de la condition humaine, parler de la sexualité de la personne handicapée renvoie à la part intime de la personne vulnérable, celle au corps meurtri, à l'esprit troublé, cela ajoute du mystère à ce qui pose déjà question...

Parler sexualité de la personne handicapée, c'est se heurter à au moins deux paradoxes dont on ne peut s'affranchir.

1^{er} paradoxe :

Celui entre le statut d'adulte normalement acteur de sa propre vie et responsable de ses propres décisions et statut de personne handicapée jugée, au moins au Foyer occupationnel, «incapable majeur». Nous oscillons constamment entre ces deux rives.

2^{ème} paradoxe :

Celui entre ce qui tient de l'individu et sa sphère privée et un fonctionnement institutionnel qui demande une homogénéité des réponses. La théorie est en général individualiste, la pratique souvent collective.

Autant pour une structure accueillant des enfants, les règles sociales en vigueur ramenées au fonctionnement interne à la structure sont claires...«c'est

« AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

interdit, un point c'est tout...», autant dans les structures accueillant des adultes, il n'y a pas de règles sociales communes... naturellement, la problématique étant justement d'édicter des règles s'inscrivant dans un fonctionnement collectif mais mettant l'individu, comme le dit la Loi 2002-2, «au centre du dispositif»..

Travaillant dans un Foyer dit occupationnel (quel vilain terme... !), qu'ai-je constaté en une bonne décennie ? Que cette question sur «la sexualité des résidents», question récurrente, est bien embarrassante pour le personnel : le discours est toujours pavé de bonnes intentions : «*ils sont adultes donc ils ont accès à une sexualité d'adultes*», on n'interdit rien sauf ce qui doit l'être dans un tel environnement (consentement mutuel : c'est la moindre des choses, ça peut se faire mais en toute confidentialité, là aussi rien que de très normal). Vous remarquerez que la chose n'est pas désignée... De plus, c'est souvent le consensus en réunions, mais la réalité prend vite le pas et les interrogations fusent... comment se fait t-il quand même que malgré toute notre indulgence, rien ne se passe ou si peu de choses... ?!

Une grande déficience avec traitement lourd annihile-t-elle toute velléité de rapprochement ? Il est vrai que nous avons plus à faire à des structures de personnalités psychotiques que névrotiques ; ceci explique peut-être cela mais il y a sûrement ici des gens qui vont me démontrer que cet argument ne tient pas la route...

« AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

Est-ce tout simplement la libido de nos résidents qui est «au point mort» ? Il n'y aurait pas nécessité pour eux de quelques expériences ? Là, je dois l'avouer, j'en suis moins sûr !!! Je dois même dire que je suis sûr du contraire, mais il n'empêche !!! Quand je vois dans certaines circonstances, l'affection que se montrent certains résidents, les tentatives de conquêtes...

Est-ce le poids d'une histoire familiale ? Les non-dits sont parfois si lourds de sens, sont si... éloquents, ce qui n'empêche l'interdiction formelle pour tous les parents des résidents de toute relation sexuelle au Foyer.

Une rencontre avec les parents sur le thème de la sexualité nous a montré à quel point ceux-ci étaient dans le déni le plus complet et voyaient dans leur enfant un être asexué : *«On ne vous confie pas nos enfants pour ça...!»*.

Je vais aller au plus court... Les résidents et leur déficience, les parents et leur terrible angoisse et si l'on parlait... du personnel, de «l'encadrement» (le mot est lourd de sens !).

Le discours d'intention ne résiste pas beaucoup à la réalité, les écrits à ce sujet ne nous impliquent guère mais que faire sinon écrire la Loi qui reconnaît à chaque citoyen «l'accès aux droits fondamentaux, en particulier la sexualité...» ? C'est-ce que nous avons fait au Foyer. Quant à parler de la sexualité dans un projet personnalisé... peut-on faire un projet pour ce qui est de la chose intime, subjective, intemporelle... ?

« AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

Je disais donc que si le discours se centre autour de l'individu, la pratique se veut collective et c'est là que le bât blesse.

Les résidents du Foyer n'ont que leur chambre pour espace privé. Pour qu'il y ait conclusion d'une relation, il faut, comme dans un devoir bien fait, qu'il y ait, oserais-je dire, introduction à la relation, mais les résidents vivent la plupart du temps sous le regard des Educateurs qui se rassurent, s'en satisfont peut-être, s'autocensurent sûrement. Combien de fois, arrivant au salon, ai-je des mains se délier, des regards se fuir ? Cela n'allait pas sans me poser quelques questions : qu'avions-nous, consciemment ou inconsciemment, mis en place pour que des adultes qui se côtoient depuis des années ne se permettent pas le moindre geste d'affection ?

Est-ce la conséquence de notre comportement ? Nous savons que pour éviter la rupture d'homéostasie du groupe, le personnel exerce ce qu'on appelle, en psychologie sociale, «une pression de conformité» : est-elle si forte au Foyer ??

Le personnel, malgré toute sa bonne volonté se disait-il à voix basse, ce type d'évènement est ingérable, minimiserait-il la demande et ferait-il en sorte de tourner la tête, gêné lorsque deux adultes se rapprochent ? Peut-être... mais il y a sûrement autre chose... Bonne nouvelle cependant au Foyer : Monique et Henri, depuis quelques jours, se rapprochent tellement qu'on les a retrouvés tous les deux au lit ! Quand je vous disais qu'il ne se passait rien au Foyer, j'étais mauvaise langue !!! La nouvelle est bonne mais, branle-bas de combat : que fait-on de cet

« AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

évènement?

«*Une minute d'obscurité ne nous aveugle pas*», disait le poète Pablo NERUDA. Alors nous avons vite mis en place quelques règles simples, nous avons fait l'état des lieux en quelque sorte : consentement mutuel, c'est bon ! Dans la chambre porte fermée, d'accord et jamais de manifestation en présence des autres résidents etc... cela n'a pas trop mal fonctionné... Pour la petite histoire, le couple n'a pas tenu, comme pour beaucoup de couples finalement, rien de très anormal !!

Notre questionnement cependant demeure... Nous n'avons pas de référence professionnelle claire, le peu d'ouvrages concernant la prise en charge parlant de la sexualité des adultes, qui pourraient éventuellement nous aider, se concluent souvent par une absence de solution... Dieu merci, même si il faut l'avouer, cela n'arrange pas les affaires des professionnels.

Je conclurai en disant que ne mettons pas l'acte sexuel comme point d'évitement ou point d'ancrage mais faisons en sorte qu'en tant que professionnels, nous agissions pour l'épanouissement des personnes accueillies. Pour que cet épanouissement existe, il faut obligatoirement laisser s'ouvrir le canal de l'affectif, du contact, ouvrir le regard porté sur l'autre qui le reçoit en tant qu'élément fondateur et respectueux de lui-même.